

Dieu demande à Moché d'obtenir de la part des Enfants d'Israël de l'huile d'olive pure afin de nourrir la « flamme éternelle » de la Menorah qu'Aaron allume chaque jour, « depuis le soir jusqu'au matin ».

Les habits sacerdotaux portés par les Cohanim (Prêtres), lorsqu'ils servent dans le Sanctuaire, font l'objet d'une description. Tous les Cohanim portent :

1) le Ketonet, une longue tunique de lin, 2) les Mikhnassayim, des pantalons de lin, 3) le Mitsnéfèt ou Migbaat : un turban de lin, 4) l'Avnèt, une longue ceinture nouée au-dessus de la taille.

En outre, le Cohen Gadol (Grand Prêtre) porte : 5) le Ephod : un habit, semblable à un tablier, fait de laines teintées en bleu, rouge et violet, avec des fils de lin et d'or, 6) le 'Hochène : un pectoral contenant douze pierres précieuses sur lesquelles sont inscrits les noms des douze tribus d'Israël, 7) le Méil : un manteau de laine bleue, bordé de clochettes d'or et de grenades décoratives, 8) le Tsits, une plaque d'or, portée sur le front,

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

sur laquelle est écrite l'inscription « sanctifié pour Dieu ».

Tétsavé comporte également les instructions détaillées concernant les sept jours d'initiation à la prêtrise d'Aaron et de ses quatre fils : Nadav, Avihou, Elazar et Itamar, et la fabrication de l'autel d'or sur lequel était brûlées les Ketorèt (encens).

Un partenariat à part entière

« Moché est vrai et sa Torah est vérité. » (Talmud Baba Batra 74a)

« Sois parmi les disciples d'Aaron : celui qui aime la paix, poursuit la paix, aime les créatures de Dieu et les rapproche de la Torah. » (Pirkeï Avot 1 : 12)

L'histoire de la génération formatrice du peuple juif trace le portrait de Moché comme l'incarnation parfaite du chef d'Israël. C'est lui qui sort les Enfants d'Israël d'Egypte. C'est lui qui reçoit la Torah de Dieu et l'enseigne au peuple, etc. Mais une lecture plus attentive du récit de la Torah révèle que la conduite d'Israël devait être le résultat d'un double effort : tou-

jours présent aux côtés de Moché est son frère aîné, Aharon.

Quand Moché affronte le Pharaon, c'est avec Aharon, qui joue un rôle majeur dans l'accomplissement des miracles et des plaies qui le forceront à libérer les Juifs.

Quand Dieu ordonne Sa première Mitsva au Peuple juif, elle est adressée à Moché et Aharon. Quand le peuple se plaint, c'est à Moché et Aharon qu'il adresse ses réclamations ; quand Korah défie Moché, c'est également une rébellion (et en fait essentiellement) contre la place.

Ce qui est frappant à propos du duo Moché/Aharon est qu'Aaron n'entre pas dans le moule habituel du « bras droit » ou du « second ». Il n'existe pas non plus une claire distinction des tâches réparties entre les deux frères. S'il est vrai que Moché paraît la figure dominante du récit, Aharon est un partenaire à part entière des événements et des entreprises qui transforment un clan d'esclaves libérés en Peuple de Dieu. Tout se passe comme si Moché ne pouvait rien accomplir

Suite en page 2

EDITO

UN COMBAT ÉTERNEL

Le déroulement du calendrier est loin de n'être qu'une façon de mesurer le temps qui passe. Dans la vie juive, il est vraiment source d'enseignement. De fait, c'est lui qui rythme l'existence, nous indique les temps de solennité et ceux d'allégresse, nous guide jusqu'à ce point d'orgue hebdomadaire qu'est le Chabbat. Pour le dire en une phrase, il fait apparaître à nos yeux le sens du moment qui passe et il lui donne la qualité d'élément fort, bien plus qu'une sorte d'arrière-fond temporel qui ne changerait rien de profond. Car, pour le judaïsme le temps n'est pas qu'une simple dimension du monde, il en est un aspect structurant, peut-être encore plus que l'espace, comme sa respiration.

Ce Chabbat, nous lisons dans toutes les synagogues du monde le célèbre passage qui raconte la guerre contre Amalek. Souvenons-nous : Amalek, ce peuple qui nous attendit dans le désert alors que nous sortions à peine d'Egypte et qui, outre la guerre matérielle qu'il décida de nous livrer dans le but avoué de nous exterminer, entreprit aussi de lutter spirituel-

lement contre nous de génération en génération. Il choisit d'utiliser pour cela l'arme suprême : il entreprit de nous refroidir alors que, jusque-là, un enthousiasme brûlant nous conduisait. Et, malgré sa défaite, il continua sa lutte. Il nous poursuit au travers du temps avec la même volonté : rendre fade notre lien avec Dieu, nous faire perdre cette conscience précieuse, en un mot, la chaleur de la vie.

Du reste, la condamnation qui le frappe, éternelle, est d'une sévérité absolue. Nous ne devons jamais l'oublier et avons l'obligation de poursuivre son anéantissement. Les mots de ce récit retentissent haut et fort dans notre histoire et dans notre âme. Et ce message s'adresse clairement à notre temps. Nous sommes dans un monde où chacun est invité à disparaître dans la foule, où le maintien d'usages particuliers devient peu compréhensible à beaucoup, voire insupportable à certains. Mais justement, le peuple juif reste fidèle à son héritage millénaire, et finalement à lui-même. Parfois Amalek tente d'éteindre ce que nous sommes. La lecture rituelle dans les synagogues le souligne : sa défaite est déjà acquise, il ne nous revient que de proclamer la victoire de ce qui fait la grandeur de l'homme.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5786 / N° 22

(59^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
TÉTSAVÉ

CHABBAT ZAKHOR

SAM. 28 FÉV. 2026

11 ADAR



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

JEUNE D'ESTHER : lundi 2 mars (13 Adar) début : 5h 58 Fin : 19h 14

POURIM : mardi 3 mars (14 Adar)

ÎLE-DE-FRANCE



Horaires d'entrée et sortie de
CHABBAT TÉTSAVÉ
vendredi 27 fév.

ENTRÉE 18h 12 Sortie : 19h 20

PROVINCE

Bordeaux	18.29	Lyon	18.06	Nice	17.58
Deauville	18.21	Marseille	18.06	Rouen	18.17
Grenoble	18.03	Montpellier	18.12	Strasbourg	17.51
Lille	18.07	Nancy	17.57	Toulouse	18.22
		Nantes	18.30		

A partir du dimanche 22 fév. | Pose des Téfilines : 6h 44 Heure limite du Chema : 10h 25 Fin de Kidouch Levana : mardi 3 mars à 20h 51mn

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS - Directeur : Rav S. AZIMOV

sans Aharon et ce dernier, quant à lui, paraît dépendant de Moché dans l'accomplissement de son rôle. La construction et le service dans le Tabernacle nous en offrent un exemple. Dans la Paracha Tétsavé, nous lisons la façon dont D.ieu assigne à Aharon et à ses fils la responsabilité de conduire le service dans le Tabernacle : ils doivent représenter le Peuple dans les tentatives pour s'approcher de D.ieu en Lui offrant des sacrifices et en accomplissant les autres services du Sanctuaire. Il semblerait que cela désigne le Sanctuaire comme étant le domaine d'Aharon. Et pourtant, comme cela a été mentionné plus haut, c'est Moché qui doit construire le Tabernacle. Et c'est Moché qui doit initier Aharon à la prêtrise. Pendant sept jours, Moché doit servir de Cohen (assumant en effet le rôle d'Aharon), offrant les sacrifices apportés par Aharon et ses fils. Le Tabernacle sera de fait le domaine d'Aharon, après les sept jours d'initiation. Seuls lui et ses fils pourront y accomplir le service, mais c'est un domaine qu'ils ne peuvent atteindre qu'en conjonction avec Moché.

Le baiser

Les versets qui ouvrent notre Paracha offrent un exemple frappant de l'interchangeabilité des rôles de Moché et d'Aharon.

« Et toi (dit D.ieu à Moché) tu commanderas aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile d'olive pure écrasée pour que la lumière s'élève de la lampe qui brûlera toujours. »

« Dans la Tente d'Assignation, en dehors du Parokhet qui se trouve devant le Témoignage, Aharon et ses fils l'ordonneront du soir au matin devant D.ieu. »

La tâche d'allumer la Menorah revenait à Aharon et à ses fils ; et pourtant l'huile pour l'allumer devait être apportée à Moché.

En fait, c'est dans ces deux versets que réside la clé pour comprendre le partenariat de Moché et d'Aharon dans la direction d'Israël.

Dans Chemot 4 : 27, la Torah décrit une rencontre émouvante des deux frères au

pied du Mont Sinaï. Soixante ans plus tôt, jeune homme de vingt ans, Moché avait fui l'Egypte ; maintenant, le berger de 80 ans était sur le chemin de retour de l'Egypte, missionné par D.ieu pour libérer son peuple de l'esclavage.

Et D.ieu dit à Aharon : « va dans le désert à la rencontre de Moché ». Et il y alla et le rencontra au pied de la montagne de D.ieu et il l'embrassa.

Le Midrach décrit de façon plus profonde le baiser des frères :

C'est à cela que se réfère le verset (Psaumes 85 : 11) quand il dit « la bienveillance et la vérité se sont rencontrées, la droiture et la paix se sont embrassées ». La bienveillance, c'est Aharon, la vérité, c'est Moché. La droiture, c'est Moché, la paix, c'est Aharon.

Moché et Aharon avaient la tâche de créer un peuple qui allait servir comme « Lumière de D.ieu pour les nations », qui allait disséminer la sagesse et la Volonté de D.ieu, Sa création. C'est une tâche qui est, par définition, impossible : D.ieu est infini, parfait et absolu ; le monde qu'il a créé est fini, toujours insatisfait et terriblement instable. Et pourtant, le Juif doit et peut dépasser ce paradoxe, il fait de sa vie un ensemble d'absolus divins basés sur un monde temporel.

Les deux aspects de ce paradoxe s'expriment dans les versets cités ci-dessus du commencement de Tétsavé : le peuple d'Israël est appelé pour « élever une lampe qui brûle sans fin », une lampe éternelle et immuable ; et pourtant cette lampe doit brûler et jeter sa lumière « du soir au matin », au sein même des conditions toujours changeantes du monde temporel dans lequel alternent, se mélangent et se supplantent la lumière et l'obscurité.

C'est ici que se trouvent délimitées les fonctions respectives de Moché et d'Aharon : Moché est la source de « l'huile pure » qui nourrit « la lampe éternelle », Aharon est celui qui introduit la lumière dans la réalité « du soir jusqu'au matin ».

Forger une nation qui dépassera ce paradoxe requiert des « représentants » des diverses forces divines en jeu : d'un côté, les attributs divins de « vérité » et de

« justice » d'où émerge la perfection et l'immuabilité de la Torah de D.ieu ; de l'autre, les attributs divins de « paix » et de « bienveillance » d'où jaillissent la diversité et la subjectivité de la création de D.ieu.

Moché, Maître de la Torah et rapporteur de la Sagesse et de la Volonté divines, est la représentation absolue de la perfection et de la vérité. Aharon qui figure l'effort humain pour servir D.ieu en élevant jusqu'à Lui les matériaux de Sa création est le véhicule de la bienveillance et de la paix. Ensemble, ils font le pont entre le Créateur et Sa création et conduisent Israël.



Les grandes marques à petits prix !

Appareils électroménager
Avec fonction Shabbat

4 magasins en Île-de-France

Blanc Mesnil 93
6 Av. Albert Einstein

Vélizy 78
Centre Co. L'Usine & Maison

Pierrelaye 95
5 rue Fernand Léger

Boulogne 92
101 Av. Ed. Vaillant

Suivez-nous
Sur Instagram ! 

Service livraison
Paiement 4 x sans frais



Matelas avec Zip
Une literie faite pour vos nuits

6 magasins en Île-de-France

Vincennes 94
53 rue de Fontenay

Paris 11 - Jules Ferry
12 Bd Jules Ferry

Paris 17 - Courcelles
115 rue de Courcelles

Paris 16 - Victor Hugo
137 avenue Victor Hugo

Paris 20 - Pyrénées
342 rue des Pyrénées

Paris 6 - Vaugirard
53 rue de Vaugirard

Matelas - Sommier - Oreiller - Couette

01 41 77 30 50  01 45 72 46 81

• DIMANCHE 22 FÉVRIER – 5 ADAR

Mitsva positive n° 73 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de se confesser devant D.ieu de toute faute que l'on a commise, [aussi bien] lorsqu'on apporte un sacrifice que lorsqu'on n'apporte pas de sacrifice. Ainsi qu'il est dit : « Et ils confesseront les fautes qu'ils ont commises ».

Mitsva positive n° 10 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de réciter le Chéma deux fois par jour, comme il est dit : « Tu en parleras à ton coucher et à ton lever ».

• LUNDI 23 FÉVRIER – 6 ADAR

Mitsva positive n° 10 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de réciter le Chéma deux fois par jour, comme il est dit : « Tu en parleras à ton coucher et à ton lever ».

Mitsva positive n° 5 : Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

• MARDI 24 FÉVRIER – 7 ADAR

• MERCREDI 25 FÉVRIER – 8 ADAR

• JEUDI 26 FÉVRIER – 9 ADAR

• VENDREDI 27 FÉVRIER – 10 ADAR

Mitsva positive n° 5 : Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

• SAMEDI 28 FÉVRIER – 11 ADAR

Mitsva positive n° 26 : Il s'agit du commandement qui a été ordonné aux Cohanim de bénir les juifs, comme il est dit : « Ainsi vous bénirez les enfants d'Israël ».

Mitsva positive n° 12 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné d'avoir les Téfilines sur la tête, ainsi qu'il est dit : « Et elles seront un fronton entre tes yeux ».



étude du
RAMBAM

Une étude quotidienne
instaurée par le Rabbi
pour l'unité du peuple juif

LE LION ET LE CHIEN

Tbilissi (Géorgie soviétique) le jour de Pourim 1953. Il avait été frappé avec cruauté puis ramené dans sa cellule alors que tout son corps était couvert de blessures. On était le soir de Pourim, il avait été arrêté six semaines auparavant : ce soir-là, un homme habillé comme un paysan local était entré dans la synagogue et avait demandé à lui parler. Une fois dehors, l'homme avait déboutonné sa chemise, montré son uniforme de policier et lui avait fait signe de le suivre au commissariat. On l'avait donc arrêté discrètement afin de ne pas alerter la communauté. Mais d'autres notables avaient eux aussi été arrêtés dans des conditions similaires.

Malgré la douleur, celui qu'on appelait 'Hakham Yaakov se mit à réciter la Méguila qu'il connaissait par-cœur – puisqu'il n'avait évidemment pas de rouleau d'Esther à sa disposition.

Mais voilà qu'on l'appelait à nouveau : « Des officiers de haut rang veulent t'interroger et tu dors ? » ricanèrent les gardes venus le réveiller sans aucune compassion pour son état.

'Hakham Yaakov Dabreshvili était une figure centrale de sa communauté : aimé de tous, érudit et d'une rare finesse d'esprit. Il menait ses fidèles avec tact et n'aspirait qu'à répandre l'enseignement de la Torah autour de lui. Il savait pourtant que la police secrète soviétique avait l'œil sur lui justement à cause de ses activités religieuses. C'était l'époque sinistre du « Complot des Blouses Blanches » quand le tyran Staline avait répandu la fausse rumeur comme quoi des médecins (juifs pour la plupart) avaient projeté de l'empoisonner, lui ainsi que d'autres dignitaires du gouvernement. C'était le signal annonçant que nombre de dirigeants juifs devaient être arrêtés, torturés, exilés en Sibérie ou même exécutés.

La cause officielle de son arrestation était une phrase que 'Hakham Yaakov avait prononcée devant un de ses élèves : sur la grande place de la ville, des ouvriers avaient déboulonné la statue de Lénine pour ériger à sa place une statue de Staline (autant préciser que ni l'un ni l'autre de ces dirigeants n'était apprécié, ni par les Juifs ni par les non-Juifs encore imprégnés de la morale la plus élémentaire). 'Hakham Yaakov avait alors simplement commenté la situation avec le verset : « Le chien vivant vaut mieux que le lion mort ». Son élève avait éclaté de rire et, le lendemain, alors qu'il assistait à une Brit Mila clandestine, il avait répété ce bon mot devant des amis. Il ignorait que, parmi l'assistance, se trouvait un espion du KGB qui s'empressa de rapporter à ses supérieurs que le 'Hakham avait osé qualifier Staline de chien et Lénine de lion !

Donc appelé pour un deuxième interrogatoire cette nuit de Pourim, 'Hakham Yaakov se traîna avec peine le long des couloirs pour arriver dans la pièce où l'attendaient des officiers qui lui enjoignirent de reconnaître les « crimes » dont on l'accusait. Il refusa. L'un des hommes lui ordonna de s'approcher de la chaudière et, le choc thermique entre le froid glacial de sa cellule et les flammes ardentes fut si intense qu'il s'évanouit. On appela un médecin qui le ranima,

on le réveilla avec des seaux d'eau puis l'interrogatoire reprit. A la grande surprise des officiers, 'Hakham Yaakov demanda à raconter une histoire :

« Un jour, des non-Juifs accusèrent leurs voisins juifs d'avoir tué un enfant chrétien pour utiliser son sang dans la fabrication des Matsot de Pessa'h (ce qu'on appelait le « crime rituel »). A la suite de cela, le rabbin et d'autres notables furent arrêtés et torturés. Le rabbin qui était déjà vieux ne put supporter les souffrances et « avoua » tout ce qu'on voulait. Les juges le battirent autant que vous m'avez battu - et, en racontant cela, 'Hakham Yaakov montra ses mollets couverts de blessures afin que les officiers constatent la cruauté des bourreaux : effectivement, les officiers eurent un haut-le cœur en constatant l'ampleur des coups qu'il avait reçus. Le roi ordonna de punir tous les « coupables » de façon ignoble et de les tuer. Il se « dévoua » même pour donner le premier coup mais soudain, il subit une crise cardiaque et s'écroula. Quand il reprit ses esprits, il comprit que D.ieu protégeait Ses enfants et ordonna de reprendre tout le procès à zéro. Bien entendu, la vérité émergea alors et les accusés furent libérés ».

Les officiers soviétiques avaient écouté attentivement son histoire et avaient compris l'allusion. Mais l'un d'entre eux sourit de façon sarcastique : « Alors pourquoi ton D.ieu ne punit-il pas le soldat qui t'a frappé ainsi ? ».

S'attendant à cette question, 'Hakham Yaakov ne sourcilla point : « Personnellement, je ne mérite pas qu'un tel miracle m'arrive comme à ce rabbin. Mais il est évident pour moi que D.ieu saura comment punir ce cruel personnage ! ».

L'interrogatoire était achevé et il fut ramené dans sa cellule.

Le lendemain, il entendit le bruit familier des clés dans la serrure mais cette fois, à sa grande surprise, on l'amena avec déférence dans une pièce propre : on le fit asseoir à une table chargée de fruits et de pain, des délices auxquels aucun prisonnier n'avait droit évidemment. Il remarqua que les officiers le regardaient avec respect.

Bien vite il apprit ce qui s'était passé : au matin, la fille du bourreau était tombée dans une bassine d'eau bouillante et, en voyant la mort de sa fille dans d'atroces souffrances, sa mère s'était suicidée en sautant par la fenêtre.

Le même jour, Pourim 1953, 'Hakham Yaakov fut libéré et put donc écouter la lecture de la Méguila avec ses fidèles de la synagogue dans une joie qu'on ne peut décrire.

Quelques jours plus tard, la nouvelle qu'on avait soigneusement cachée tomba officiellement : le tyran Staline était mort le jour de Pourim, les accusations contre les médecins juifs étaient abandonnées et pour les Juifs d'Union Soviétique « il y eut lumière et joie ! »

Yahadout Hademama

Si'hat Hachavoua N° 1993

traduit par Feiga Lubecki



ETINCELLES DE MACHIA'H

LE TEMPS DU RIRE

En référence à la venue de Machia'h, les Psaumes (126: 2) annoncent : « Notre bouche se remplira de rire ». Si ce verset décrit parfaitement la joie qui s'emparera de nous en ce nouveau temps, il n'en reste pas moins qu'une question se pose. En effet, dans la mesure où la venue de Machia'h s'accompagnera d'une intense révélation de la Lumière Divine, littéralement sans précédent, quelle importance peut avoir le fait que « notre bouche s'emplira de rire » ?

L'idée est, au contraire, essentielle. A ce moment, la joie et le plaisir de D.ieu se révéleront, ils seront la conséquence de l'accomplissement par les Juifs du service divin. C'est cette joie-là qui, justement, s'exprimera. Ainsi, le mot « rire » en hébreu a pour valeur numérique 414. C'est aussi celle de l'expression « Lumière infinie ». Cette identité souligne la vraie raison de ce « rire » : le plus grand plaisir de D.ieu.

(d'après Séfer Hamaamarim 5700, p. 68 et Likoutei Torah, Bamidbar, p. 19d) H.N.

Pharmacie Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal

Pharmacienne responsable

21, quai du Mont Blanc
1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85

Fax : 004 122 732 47 15

MERGUI

PARIS
BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ACHAT OR
27 rue du Mont Blanc (Machia'h) 75009 Paris



Ouverture d'une
DEUXIÈME BOUTIQUE

69 rue Manin, 75019 Paris



@mergui.paris



ariemergui.com



06 59 89 26 99

LA HALAKHA

de la semaine



QUE FAIT-ON À POURIM ?

(Cette année, Pourim tombe

lundi soir 2 mars et mardi 3 mars 2026)

Lundi 2 mars 2026, c'est le **jeûne d'Esther** qui débute à **5h 58** et s'achève à **19h 14** (en Ile-de-France). Le matin, on récite les **Seli'hot** et le grand **Avinou Malkénou**. Dans l'après-midi, avant la prière de Min'ha, on donne le **Ma'hatsit Hachékel**, trois pièces de 50 centimes à la Tsedaka ; on ajoute le passage « **Anénou** » dans la Amida.

Lundi soir 2 mars, on écoute attentivement la **lecture de la Méguila**. On n'est pas quitte avec une lecture entendue partiellement, par téléphone, magnétophone, Internet ou à travers un poste de radio.

Mardi 3 mars, dans la journée, on écoute encore une fois la **lecture de la Méguila**. Quand le 'Hazane (lecteur) prononce les bénédictions, on pense à se rendre quitte également des autres Mitsvot du jour.

Michloa'h Manot : on distribue à au moins une personne deux mets comestibles cachères, si possible en passant par un intermédiaire.

Matanot Laévionim : on distribue à au moins deux pauvres une pièce (ou un billet ou plusieurs billets...).

Michté : on prend un bon repas, le festin de Pourim.

Les enfants se déguisent dans l'esprit de la fête. Les adultes mettent les vêtements de Chabbat pour écouter la Méguila.

On ajoute le passage « **Véal Hanissim** » dans la Amida et le Birkat Hamazone.

F.L. (d'après Cheva'h Hamoadim)



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier
40 rue Guersant ➔ **Nouveau** ➔
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h – Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



Orpi Optimum

Rudy HAROSCH

350 rue des Pyrénées – Paris 20^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

VENTE · LOCATION · GESTION · VIAGER

LOCAUX COMMERCIAUX

Estimation offerte sous 48h
sur tout Paris et proche banlieue

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com



Depuis 1921
www.ort-france.fr

7 établissements sous contrat d'association

Du collège à Bac+5

+ de 40 formations Initial et alternance

contacts : contact.inscription@ort-france.fr • 01 44 17 30 87

Lyon • Marseille • Montreuil • Paris • Strasbourg • Toulouse • Villiers-le-Bel



'Halak Beth Yossef' – Che'hita Loubavitch

BŒUF - VEAU

Viande
de qualité

AGNEAU

VOLAILLE

LIVRAISON EN IDF

57 rue d'Hautpoul - 75019 Paris
www.bovini19.com

07 52 05 03 23



**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Nous recrutons des commerciaux

70
TSARFAT
UNE ÉTUDE SYSTÉMATIQUE

SUBBOTA
MES VINGT ANS DE PRISON SOVIÉTIQUE
LE HASSID QUI SE PRÉNOUMAIT CHABBAT

www.boutique.tsarfat.com

+33 (0)7 66 13 79 30

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE

(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE
RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99

☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel

directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr



TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Bassari

98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



**Maintien & Aide
à domicile**

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets - 75011 Paris

Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.



Tableau récapitulatif des horaires de lectures de la Méguila à Paris – Île-de-France organisées par le Beth Loubavitch

		LUNDI 2 MARS	MARDI 3 MARS			LUNDI 2 MARS	MARDI 3 MARS			LUNDI 2 MARS	MARDI 3 MARS
1	75 - Paris	20 rue Cambon – 1er étage	19h15 - 20h 20h30 - 21h 21h30 22h - 22h30	13	75 - Paris	Boat Habad 1 quai François Mauriac	19h10	77	Pontault Combault	Beth Loubavitch 55 avenue des Lilas	19h15 - 21h30
		Beth 'Habad 24 rue de Gramont	19h15 - 21h 22h30			Synagogue Beth Shalom 25, villa d'Alésia	19h10		78 Chatou	Rens: 06 27 12 63 91	19h15 - 20h15 21h15
	3 Est	Beth Loubavitch 14 rue de Beauce	de 19h à 22h TLH			Synagogue Ohr Ha'haim 223, rue Vergétoirix	19h10		Houilles	Beth Loubavitch 2 rue professeur Calmette	19h15 - 20h15 21h15
	3 Ouest	Place Théodore Herzl	19h15 - 20h			Chez M. et Mme Sudry Infos: 06 27 81 98 92			La Celle S. Cloud	Synagogue 1 avenue de l'Étang	19h15
2		Synagogue 17 rue des Rosiers (M ^{re} S. Paul)	19h15 - 20h15 21h15	14		Beth Loubavitch - 23 rue Bénard	19h15 - 20h15 - 21h30	15 Nord	Maisons Laffitte	Synagogue 1 rue du Gros Murger	21h30
		Synagogue 21 bis Rue Des Tournelles	19h30			Hotel Marriott Rive Gauche 12 Boulevard S. Jacques	19h15 - 20h30 21h - 22h		Maurepas	Synagogue 2 ^{me} rue de la Beauce	19h15
		Synagogue 14 place des Vosges	19h30 - 22h			Beth Loubavitch 62 rue Sébastien Mercier (M ^{re} Javel)	19h15 - 20h			Chez M. et Mme L. Sapira 22 bis avenue du Beam Bat C3	21h
		41 rue S. Antoine	12h30 - 13h15			Beth Loubavitch 2 rue d'Arsonval (M ^{re} Pasteur ou Montparnasse)	19h30 - 21h30 22h15		Montigny-le Bretonneux	Beth Loubavitch 96 bis rue du Fortin	19h15 - 21h00
3		Beth Loubavitch - Etudiants 1 rue de l'Abbé de l'Épée	19h15 - 20h 21h - 22h	15 Nord		Beth Loubavitch 51 rue Dombasle	de 19h à - 22h TLH	16 Nord	Poissy	Synagogue 12 rue Laurence Caroline	19h15
		Synagogue 9 rue Vauquelin (M ^{re} Censier - Daubenton)	19h15 - 20h30			Parc de Exposition Porte de Versailles Salon du tourisme	sur demande au 06 66 67 96 71		S. Germain en Laye	Beth Loubavitch 12 ter avenue Carnot	19h15
		Beth Loubavitch 63 rue N.D. des Champs	19h15 - 20h45			Hôtel Renaissance 55-57 avenue Raymond Poicarré	19h15 - 20h15		Versailles	Synagogue 10 rue Albert Joly	19h15
		Beth Loubavitch 19/21 passage Jean Nicot (M ^{re} La Tour - Maudbourg)	19h15 de 20h à 23h TLH			Beth Loubavitch 12 rue Laurent Pichat	19h15 - 20h 21h - 22h	91	Athis Mons	Synagogue 28 avenue Jean Pierre Bénard	19h15 - 20h15
4		M. Levi Mani - Rens. 06 95 62 97 27	19h15	16 Sud		Torat 'Haim 4 rue Girodet (M ^{re} Michel-Ange Auteuil)	19h15 - 20h45		Brétigny	Infos: 06 50 24 24 63	
		Beth Loubavitch 122 avenue des Champs Élysées Entrez par le 9 rue Lord Byron (M ^{re} George V)	19h30 et de 21h à 00h TLH			Beth Loubavitch 3 rue de l'Assomption			Etampes	Infos: 06 63 59 79 27	
		Beth Loubavitch 8 rue Lamarque (M ^{re} Cadet)	19h15 - 20h30			3 rue Jean de la Fontaine	19h10 - 20h 21h - 22h		Evry	Infos: 06 50 24 24 63	
		Synagogue 18 rue S. Lazare (M ^{re} N.D. de Lorette)	19h15	16 Sud		Beth Loubavitch 1 av. Stéphane Mallarmé	19h15 - 20h15 - 22h	17	Longjumeau	Synagogue 7 rue Jules Ferry	19h15 - 22h
5		Synagogue 44 rue de la Victoire	19h15			Beth Loubavitch 21 rue Léon Jost	19h15 - 21h - 22h		Massy	Beth Loubavitch 56 qtr rue de Longjumeau	19h15
		Beth Loubavitch 8 rue Legouvé (M ^{re} Jacques Boursenger)	19h15 - 22h			Synagogue Ki Tov 9 rue Jacques Ibert (M ^{re} Louise Michel)	19h15		Orsay	57 avenue S. Laurent	19h15 - 21h
		Beth Loubavitch 38 Avenue Claude Vellefaux (M ^{re} Colonel Fabien)	19h15 - 21h	18		Beth Loubavitch 8 rue du Marché Ordener	19h15 - 21h 22h	18	Palaiseau	Beth Loubavitch 3 rue Pasteur	19h15
6		Synagogue Tiferet Yaakov 71 rue de Dunkerque	19h15 - 20h30			Synagogue 13 rue S. Isidore (M ^{re} Jules Joffrin)	19h30		Ris Orangis	Beth Loubavitch 24 rue des Bergeronnettes	19h15 - 22h
		Beth Loubavitch 110 rue de Montreuil	19h15 - 20h30 - 23h	19		Chez M. et Mme H. Bellity 234 rue Championnet	21h	19	S. Geneviève des Bois	Synagogue 20 rue Léo Ferré	19h30
		Synagogue 232 boulevard Voltaire	19h15 - 20h - 21h30	20		Beth Haya Mouchka 47/51 rue Petit (M ^{re} Ourcq)	19h15 - 21h - 22h		Savigny sur Orge	Beth Loubavitch 87 boulevard Aristide Briand	19h15 - 21h30
		Synagogue 37 Rue Des Trois Bornes	19h30 - 21h30	20		Beth Loubavitch 59 avenue de Flandres (M ^{re} Riquet)	19h15 - 20h15 21h - 22h - 23h	20	Verrières le Buisson	Chez M. et Mme H. Lubecki 73 rue d'Estienne d'Orves	19h10
		Synagogue 40 rue du Moulin Joly	20h	20		Beth Loubavitch 53 rue Compans (M ^{re} Place des Fêtes)	19h15 - 21h - 22h	20	Vigneux / Montgeron	Synagogue 95 Avenue De La République	8h00 - 15h00
7		Impact Voyage 231 boulevard Voltaire	de 20h à 23h TLH	20		Beth Loubavitch 74 avenue Simon Bolivar	19h15 - 21h30 22h15	20	Villebon sur Yvette	Magasin audio C.C. Villebon 2 25 rue du Regard	19h15 - 20h15
		Beth Loubavitch 37 rue Popincourt	de 19h15 à 21h30 TLDH	20		Beth Loubavitch 61 quai de la Seine		92	Antony	Synagogue 1 rue Sderot	19h10 - 21h30
		Beth Loubavitch 33 rue S. Ambroise	de 19h30 à 22h30 TLH	20		Beth Loubavitch 142 rue Haxo	19h15 - 21h - 22h	92	Asnières sur Seine	Beth Loubavitch 3 rue Ernest Billet	21h - 22h
		Beth Loubavitch 19/21 rue de la Gare de Reuilly	19h15 et de 20h à 23h TLH	20		Boucherie Emsalem 18 avenue Corentin Cariou	9h - 10h - 11h - 12h	92	Boulogne Billancourt	Beth Loubavitch 1 rue des Longs Prés	19h15 - 20h 20h30 - 21h - 22h
8		Beth Loubavitch - Le Centre 16 avenue du Général Michel Bizot	19h15 - 20h30 23h	20		Beth Loubavitch 93 rue des Orteaux	19h15 - 21h30	92	Châtillon	Synagogue 10 rue de Malakoff	19h15 - 21h 22h - 23h
		Lyora & Co 8 Rue de Lyon	12h30	20		Beth Loubavitch 82 rue des Couronnes (M ^{re} Couronnes)	19h15 - 20h15	92		Salle Maison Blanche 2 rue S. Exupéry	19h - 19h45 - 22h
		Beth Loubavitch 52 rue de Bercy	19h15 - 21h30 22h30 - 23h30	20		Hei'Hal Mena'hem 110 bd. de Ménilmontant	19h15 - 20h45	92	Chaville	Beth Loubavitch 1908 rue Roger Salengro	7h30 - 12h
		Chez Famille Msika 8 rue Michel Chasles	20h30	20		Beth Loubavitch 74 rue des Grands Champs	19h15 - 21h30	92		3 rue Fontaine Marivel	19h15
9		Maison des Seniors - 1ter rue Charles Baudelaire	10h	20		Synagogue 10 Villa Gagliardini	19h15	92	Clamart	Beth Loubavitch 15 av. Jean Baptiste Clément	19h15
		Longfield - 74 rue du Fbg S. Antoine	13h - 17h	20		Beth Loubavitch 54 avenue de la Libération	19h	92	Clichy	Synagogue 26 rue Mozart	19h15 - 20h 20h30 - 21h - 22h
		Beth Loubavitch 7 rue Fernand Vidal (M ^{re} Porte D'Italie)	19h30 - 21h 22h - 23h	20		Beth Loubavitch 11 rue Paul Barennes	19h15 - 20h30	92	Courbevoie	Beth Loubavitch 17 rue Victor Hugo	19h15 - 21h 22h - 23h
		Beth Loubavitch 18 boulevard Vincent Auriol	19h15 - 21h - 22h	20		Synagogue 15 rue Edouard Branly	19h15 - 21h - 22h	92			

TLH = toutes les heures TLDH = toutes les demi-heures

		LUNDI 2 MARS		MARDI 3 MARS				LUNDI 2 MARS		MARDI 3 MARS				LUNDI 2 MARS		MARDI 3 MARS			
92	Courbevoie	Beth Loubavitch Becon 237 Blvd St Denis	19h - 19h45 - 22h	8h - 12h15 13h15 - 18h	93	Le Raincy	Le Chalet - 13 avenue de Livry	22h	15h	94	Fontenay Sous Bois	Centre Hillel 1 parvis Francois Michel Saada	19h15 - 20h15 21h30	8h30 et de 10h à 18h TLH	95	Ivry sur Seine	Synagogue 27 avenue Danielle Casanova	19h10 - 20h30	7h30 - 12h30 - 17h
	Fontenay aux Roses	Synagogue 17 avenue Paul Langvin		18h		Les Lilas	Synagogue 14 rue de la Croix de L'Epinette	19h15 - 20h	7h45 - 12h 13h - 18h		Joinville le Pont	Beth Loubavitch 26 avenue Racine	19h15 - 21h30	12h30 - 17h30					
	Garches	Beth Loubavitch 181 rue de la Porte Jaune	19h15 - 20h15 21h15	12h30 - 18h			Centre Communautaire 27 avenue du Maréchal Juin	19h20	10h30 - 13h30		Le Perreux Sur Marne	Le Local 8 boulevard Foch	19h30 - 20h30 - 21h30	10h - 12h15					
	La Garenne Colombes	Gan Lehaim 56 rue de l'Aigle	19h15 - 22h30	12h30 - 14h - 18h		Les Pavillons sous Bois	Beth Loubavitch 68 allée Pierre Brossolette	19h30 - 21h00	8h30 - 10h15 13h15 - 18h		Limeil- Brévannes	Synagogue 20 avenue de la Sablière	19h15	7h30 - 12h - 17h					
	La Deffense 8	Beth Loubavitch 59 Jardin Boieldieu	19h15 - 20h15 21h30	13h30		Livry Gargan	Synagogue 25 avenue Gallieni	19h30 - 20h45	7h45 - 11h30		Maisons Alfort	Beth Loubavitch 249-251 Av du Général Lederc	19h15 - 21h - 22h	8h - 10h30 12h30 - 15h					
	Le Plessis Robinson	Beth Loubavitch 7 avenue Aristide Briand	19h15 - 21h - 22h	7h45 - 9h - 10h 17h - 18h			Synagogue 60 Rue De Montgolfier	19h30 - 21h45	7h30 - 14h			Salons du Moulin Brulé - 47 avenue Foch		18h - 18h20					
	Levallois Perret	Beth Loubavitch 129 rue Edouard Vaillant	19h15 - 21h	9h40 - 11h - 13h30 15h - 16h30 - 18h		Montreuil	Synagogue 158 rue Étienne Marcel	19h15 - 20h30	8h - 12h30		Mandres Les Roses	Synagogue 5 allée Lady Sylvia	19h30 - 20h15	12h - 17h					
	Montrouge	Beth Loubavitch 4 rue René Barthélemy		12h30		Noisy Le Grand	Beth Loubavitch 81 boulevard Paul Pambrun	19h15 - 21h - 22h	10h - 13h - 17h		Nogent sur Marne	Beth Loubavitch 5 avenue Victor Hugo	19h30	8h - 9h - 11h 13h - 15h - 17h					
	Montrouge	Beth Loubavitch 132 avenue Henri Ginoux	19h30	7h30 9h20 et de 10h à 18h TLH		Noisy Le Sec	Synagogue 2 rue de la Pierre Feuillère	19h15	7h30 - 11h - 18h		Rungis	Salons La Grange - 5 rue S. Geneviève	20h						
	Nanterre	Synagogue 13 rue du Castel Marly	19h15	11h		Pantin	Beth Loubavitch 6 rue Lakanal	19h15 - 20h30 - 21h15	8h15 - 11h 13h - 17h30		S. Maur des Fossés	Beth Loubavitch 36 avenue du Midi	19h15 - 20h45 21h15 - 22h - 23h	8h - 9h15 - 10h - 11h 12h - 13h - 17h - 18h					
Neuilly sur Seine	Synagogue 12 rue Ancelle (M ^{re} Les Sablons)	19h15 - 20h - 21h - 22h - 23h	9h à 18h TLH	Romain- ville	Beth Loubavitch 18 rue Alexandre Dumas	19h15 - 20h 20h45	9h30 - 11h 13h - 17h	Sucy en Brie	Salle des fêtes Jean Marie poirier 1 esplanade du 18 juin 1940	19h - 20h									
Puteaux	Synagogue 18 rue Roque de Fillol	19h15 - 21h	12h30 - 13h15 - 14h30		Beth Loubavitch 25 rue de la Pointe	19h15 - 20h30 21h30	9h - 10h30 - 17h		Chez M. et Mme M. Sudry 37 avenue du Bel Air		10h30 - 12h30 13h30								
Sceaux	Beth Loubavitch 28 av. Georges Clémenceau		10h30 - 11h30 - 12h30	Rosny sous Bois	Beth Loubavitch 216 rue du General Lederc	19h15 - 20h30	9h15 - 10h30 14h - 18h	Villecresnes	31 Rue d'Yerres	19h15	12h30 - 16h30								
Sèvres	Beth Loubavitch 5-7 Grande Rue		9h - 10h - 12h30 13h30 - 14h30 - 18h		Chez M. et Mme Kauffman 15 bis rue du Général Gallieni	21h	12h	Villejuif	Synagogue 27 Villa Bruyères	19h15	13h - 18h								
Suresnes	Beth Loubavitch 52 rue Gardenat Lapostol	19h15 - 21h30	7h30 - 13h - 18h	S. Ouen	Synagogue 7 rue Jules Guesde	20h30	9h15 - 12h30 - 18h	Villeneuve Le Roi	Chez M. et Mme D. Lubecki 21 rue de la Fontaine	20h	13h30								
Ville-d'Avray	Salle des Fêtes - Place Charles de Gaulle	19h15		Villemonble	Rest. Le Kikar 11 avenue du Général Gallieni		14h15	Villeneuve S. Georges	Synagogue 3 rue Berthelot	19h15	7h45 - 18h								
	32, rue de Versailles		13h	94	Alfortville	Beth Loubavitch 32 Rue du Parc	19h15 - 21h30 22h30	8h - 10h - 12h 13h30 - 14h30 - 18h	95	Villiers Sur Marne	Beth Loubavitch 3 rue de la Fraternité	19h15	8h - 8h45 - 11h 13h - 15h - 18h						
Villeneuve La Garenne	Chez M. et Mme M. Attal 19 Impasse Des lilas	19h15				Synagogue 1 rue Blanche	19h13 - 21h	7h30 - 12h30 - 16h			Cergy Pontoise	Synagogue S. Ouen L'Aumône 9 rue de Chennevières	19h15 - 20h00 21h30	8h45 - 9h30 13h - 18h					
	74 Rue de la Fosse aux astres		12h		Arcueil	Beth Loubavitch 30 rue Marius Barbieri	22h00	13h		Domont	Beth Loubavitch 42 avenue Aristide Briand	19h - 20h30 21h30	7h30 - 8h30 9h30 - 11h						
Vanves	14 rue Auguste-Comte	19h - 21h	12h30			Beth Loubavitch 66 Avenue de la Divison Lederc	19h15	12h		Ermont	Beth Loubavitch 44 rue de Stalingrad	19h30 - 20h30 22h30	8h30 - 12h30 15h - 18h						
	Espace Danton 18 rue Jean Jaures		18h		Boneuil Sur Marne	Beth Loubavitch 57 rue Georges Ferrand	19h15 - 20h15 - 21h15	8h30 - 9h30 2h - 17h		Montmagny	Beth Loubavitch 4 bis chemin de la Haie Barde	19h15 - 21h - 22h	8h - 9h15 - 10h30 12h - 14h						
93	Aubervilliers	Beth Habad Chneor 17 rue du Clos Bénard	19h30 - 20h15 21h		de 8h30 à 18hTLDH	Bry-Sur- Marne	Beth Loubavitch 94 rue de la République	19h15 - 20h15 - 21h15		9h - 11h - 12h 13h - 15h	S. Brice	Beth Loubavitch 3 rue Brieuse	19h15 - 20h30 21h30 - 22h30	7h45 et de 8h à 17h TLH					
	Aulnay sous Bois	Synagogue 3 avenue Clermont Tonnerre	19h30		8h30	Champigny sur Marne	Synagogue 25 avenue du Général de Gaulle	19h15		8h00	S. Gratien	Beth Loubavitch 12 place Charles de Gaulle	19h30 - 21h	8h - 9h - 10h - 14h 15 - 16h - 17h - 18h					
		Synagogue 80 rue Maximilien Robespierre	19h30		9h	Choisy Le Roi	Beth Loubavitch 3 ter rue Verdun	19h15 - 21h30		8h15 - 13h - 18h	Sarcelles	Beth Loubavitch 43 avenue du 8 Mai 1945	19h15 - 20h30 21h30	8h30 - 9h30 et de 10h à 18h TLH					
	Bagnolet	Beth Loubavitch 62 - 64 Rue Marie Anne Colombier	19h15 - 20h30 - 22h		9h - 10h - 12h30 15h - 18h	Creteil	Beth Loubavitch 21 rue des Refugniks	19h15 - 20h15 21h00 - 22h - 23h		de 8h30 à 17h30 TLH et à 18h	Sarcelles Village	Yechiva Tiféret Ba' hourim 24 rue Théodore Bullier	19h30 - 21h30	9h15 - 11h - 17h35					
	Epinay Sur Seine	Beth Loubavitch 26 rue Victor Hugo	19h30		8h30 - 11h - 16h	Créteil - Nord	Beth Loubavitch 3 rue du Général Sarrail	19h15 - 21h30 - 23h		12h30 - 13h30	Soisy sous Montmorency	Beth Loubavitch 20 rue d'Andilly	19h30 - 21h30	9h15 - 11h - 17h45					
	Gagny	Beth Loubavitch 92 Avenue de Versailles	19h15 - 21h15		9h30 - 12h - 14h	Fontenay Sous Bois	Complexe Beth Mena'Hem 128 boulevard de Verdun	19h15 - 20h45		9h10 - 10h30 - 12h30 14h - 16h - 18h									
	La Courmeuve	Synagogue 13 rue S. Juste	19h15 - 20h15 22h	9h - 11h 15h - 17h															
	Le Pré S. Gervais	Synagogue 7 avenue du Belvédère	19h20 - 21h30 22h30	7h45 - 11h30 16h30															

LES 4 MITSVOT DE POURIM

ÉCOUTER
LA MÉGUILA
LUNDI SOIR 2 MARS
et MARDI 3 MARS

ENVOYER
DES CADEAUX
MARDI 3 MARS

DONNER
LA CHARITÉ
MARDI 3 MARS

PRENDRE UN
REPAS
DE FÊTE
MARDI 3 MARS

Chacun participe à l'événement en faisant Haman quand on cite son nom dans la lecture, en faisant du bruit avec une crécelle ou, tout simplement en tapant du pied sur le sol.

Michloa'h Manot à un(e) ami(e) • Il faut envoyer un cadeau composé d'au moins deux sortes d'aliments prêts à être consommés (par exemple des gâteaux, des fruits, des boissons) à un ami au minimum pendant la journée de Pourim.

Matanot Laéivonim à 2 pauvres • Il faut donner la charité à au moins deux pauvres (plus, de préférence), pendant la journée de Pourim. La Mitsva est mieux accomplie lorsqu'on donne directement aux pauvres Vous pouvez cependant faire la Mitsva sur loubavitch.fr

Comme pour toutes les fêtes, nous célébrons Pourim avec un repas spécial. Toute la famille et les amis se réunissent pour se réjouir dans l'esprit du jour.

TLH = toutes les heures TLDH = toutes les demi-heures

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CETTE LISTE SUR
WWW.LOUBAVITCH.FR OU POURIM.FR

Nos délégués se tiennent à la disposition des personnes hospitalisées ou ne pouvant se déplacer.

Pour fixer un rendez-vous, veuillez contacter le
01.45.26.87.60